

COMMISSION : JEUNES

PV N° : 01 – 2021/2022 DU : 16/09/2021

PAGE 1/5

Présidence : Thierry Gobry.

Membres présents : Mme Bérengère SUCHARYNA, Sylvie VIAUD
Mrs Damien LAFAURIE, Hervé HAMONIC, Christophe LONDEIX.

Excusé(e)s : Mme Karine VERGNAUD, Mrs Anthony DELUGE, Christophe BRISOT, Philippe MENTION.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalité :
- Présentation

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Constitution de la Commission
- Mission de la Commission
- Bilan des engagements
- Début de saison jeunes 2021/22

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Saison jeunes 2021/2022

4° Question et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui ont fait part de leur absence. Le Président accueille les nouveaux membres de la commission. C'est aussi un réel plaisir de se retrouver pour parler football. Merci à tous.

Le Président et les membres de la commission remercient, Philippe FAURE et son équipe pour le travail accompli pendant plusieurs années.

Le Président et les membres de la commission se présentent et échangent sur le fonctionnement et la mission de la commission.

Le Président et les membres de la commission souhaitent la bienvenue à Jonathan Blondy (fonctionnement et développement) et Karl Atéba (CTD) nouveaux employés au District de football de la Charente

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - CONSTITUTION DE LA COMMISSION JEUNE

- Président de la commission : Thierry GOBRY
- Présidente de la Commission FOOT D'ANIMATION : Karine VERGNAUD
- Co-Président : Bérengère SUCHARYNA
- Secrétaire de séance : Bérengère SUCHARYNA
- Référent U17, U16-U18 : Damien LAFAURIE
- Référent U15 : Christophe LONDEIX
- Référent U13 : Hervé HAMONIC
- Référent U11 : Philippe MENTION - Anthony DELUGE
- Manifestation et festivité (coupes, futsal...) : Sylvie VIAUD, Christophe BRISOT

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission jeune, la composition est validée à l'unanimité, les membres de la commission jeune acceptent leur mission.

2° - MISSION DE LA COMMISSION JEUNE

Le District de la Charente organise annuellement des championnats et coupes jeunes à 11 et à 8. Les règlements Généraux du district 16 ont pour but de préciser et d'adapter au niveau Départemental certains points particuliers des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football. Ils ne peuvent en aucun cas être en contradiction avec les RG de la F.F.F., qui s'appliquent à tous les objets non traités par les présents règlements.

A l'exception des points évoqués ci-dessous, les règlements de ces compétitions jeunes sont conformes aux dispositions du règlement des compétitions jeunes du football à 11 et à 8. Ces épreuves sont ouvertes à toutes les équipes jeunes des clubs du District 16, régulièrement affiliées.

Les cas non prévus dans les règlements des compétitions des championnats jeunes seront tranchés par la commission jeune et/ou Le Comité de Direction du District de la Charente.

La commission jeune de la Charente est chargée de l'organisation et de l'administration de ces épreuves, par le biais de ces référents. Ces référents sont à l'écoute des clubs et peuvent les accompagner dans leurs démarches.

Les clubs doivent appuyer leurs demandes par mails via footclubs pour avoir une réponse officielle. Un référent de catégorie ne peut pas prendre une décision seule mais il peut apporter conseil et démarche à réaliser aux clubs.

Les référents s'engagent à répondre à toutes sollicitations des clubs rattachés au District 16. Les référents doivent faire preuves d'impartialité et être soumis à un devoir de réserve l'extérieur du District, dans toutes les décisions prise par La CDJ.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la mission des référents de catégorie est validée à l'unanimité, les membres et référents de la commission jeune s'engagent à accomplir leur mission.

3° - BILAN DES ENGAGEMENTS

Nous constatons à ce jour de clôture que peu de clubs se sont engagés dans les différentes catégories.

Décision 03 : En accord avec le Président de la commission jeune, les référents de catégories et les membres de la commission jeune relancent les clubs par contact téléphonique.

4° - DEBUT DE SAISON 2021/22

La Commission jeune constate que très peu de clubs sont organisés pour débiter la compétition, (peu de licences valides, reprise tardive des joueurs à l'entraînement, hésitation du au COVID...).

Décision 04 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission jeune, en concertation avec les clubs décide de fixer la première journée de championnat le 3/10/21.

SUJET(S) POUR « INFORMATION » ET ECHANGE

5° - Championnats jeunes

La commission jeunes et les salariés du secrétariat du district 16 acceptent les clubs retardataires qui ne sont pas engagés dans les différentes compétitions. Ces engagements ne peuvent pas être validé par téléphone.

Les clubs doivent obligatoirement passer par la messagerie officielle, pour tous courriers, demandes, modifications. Les mails au nom personnels de dirigeants ou d'éducateurs ne seront pas traités.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERS

Mails Reçus

Tous les mails ont été traités par la commission des compétitions jeunes et le secrétariat du District.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 24/08/2021

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission jeune, la composition est validée à l'unanimité, les membres de la commission jeune acceptent leur mission.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la mission des référents de catégorie est validée à l'unanimité, les membres et référents de la commission jeune s'engagent à accomplir leur mission.

Décision 03 : En accord avec le Président de la commission jeune, les référents de catégories et les membres de la commission jeune relancent les clubs par contact téléphonique.

Décision 04 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission jeune, en concertation avec les clubs décide de fixer la première journée de championnat le 3/10/21.

La prochaine réunion est fixée au 23 septembre à 19h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00

L'animateur

Thierry Gobry

La Secrétaire

Bérengère SUCHARYNA

TG

BS